La marche à pied entre loisir et déplacement

Jérôme Monnet

▶ **To cite this version:**

Jérôme Monnet. La marche à pied entre loisir et déplacement. Acta Geographica, 2015, 1557, pp.12-15. halshs-01178705

HAL Id: halshs-01178705
https://shs.hal.science/halshs-01178705

Submitted on 20 Jul 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MONNET, Jérôme (2015), « La marche à pied entre loisir et déplacement », *La géographie* n°1557, p.12-15

Il y a deux manières opposées de mettre un pied devant l'autre, ou tout du moins d'en parler. La première, que j'appellerai ici « marche-loisir » est représentée par une abondance de termes (promenade, visite, balade, randonnée, trekking, etc.) et monopolise parfois le mot « marche ». Choisie et réalisée pour elle-même, elle attire l'attention des médias de masse, de l'intelligentsia, des institutions associatives, des collectivités locales ainsi que des forums de discussion. La seconde façon de marcher est la « marche-déplacement », qui brille par son absence dans les discours de ces acteurs et par son omniprésence dans la vie quotidienne. Le déplacement pédestre n'est qu'un moyen de se rendre à un endroit pour y réaliser autre chose, et souvent n'est pas la conséquence d'un choix. Quelles sont les origines de cette dichotomie culturelle ?

Dans les *Rêveries du Promeneur Solitaire,* Rousseau expose les détails concrets d'une marche hors de Paris dans la « Deuxième Promenade ». Pendant un après-midi d'octobre, il « s'amuse à parcourir avec ce plaisir et intérêt que m'ont toujours donné les sites agréables […] le riant paysage » entre les villages de Ménilmontant et Charonne. Outre le « plaisir » d'herboriser, il se « livre à l'impression, non moins agréable, mais plus touchante que faisoit sur moi l'ensemble de tout cela ». Il profite qu'il n'y a pas de « promeneurs de la ville » ni de paysans dans les champs, ce qui lui permet de méditer sur sa solitude. Le compte-rendu à venir des idées et des émotions est anticipé avec gourmandise pendant la promenade :

> *Je me préparois à les rappeller assez pour les décrire avec un plaisir presque égal à celui que j'avois pris à m'y livrer. Mon après-midi se passa dans ces paisibles méditations, & je m'en revenois très-content de ma journée, quand au fort de ma rêverie, j'en fus tiré par l'événement qui me reste à raconter.*

Il est alors renversé par un gros chien en train de courir devant un carrosse, et perd connaissance sous la violence du choc. Suit la description du difficile retour de Rousseau chez lui, car il est sérieusement blessé.

Le récit opère une soigneuse distinction au sein de la marche à pied. D'un côté, la promenade est associée à l'activité intellectuelle et au « plaisir » souligné les adjectifs « riant », « agréable », « touchant », « amusant », « paisible » et « content ». De l'autre, il y a des déplacements qui ne sont l'objet d'aucune qualification et dont le lecteur ne saura presque rien : ceux des paysans qui quittent les champs ; celui des « personnes qui marchaient » devant lui et s'écartent à temps face au carrosse et au chien lancés à toute allure ; celui des « trois ou quatre jeunes gens » qui relèvent Rousseau après sa chute ; et celui d'un inconnu charitable qui l'accompagne quelque temps et tente en vain de le convaincre de louer un fiacre pour rentrer chez lui.

Ce texte rédigé en 1776 marque l'aboutissement d'une évolution identifiée dès le siècle antérieur. Au cours du 17^{e} siècle, les discours sur Paris ont évolué autant que l'espace urbain a été transformé par l'affirmation de l'absolutisme royal. L'invention du premier trottoir moderne en 1607 symbolise la nouvelle division de l'espace public entre les piétons et les véhicules. Pour les élites, cela implique désormais deux modes de transport : dans la rue, le statut aristocratique requiert de se déplacer en véhicule pour ne pas se mélanger au peuple, tandis que des parcs et jardins sont aménagés comme espaces dédiés à la promenade entre-soi, où il devient loisible de marcher pour marcher. « L'art de la marche » et « l'art des jardins » trouvent leurs origines aristocratiques conjointes quand les élites de toute l'Europe commencent à rivaliser à ce sujet au cours du 16^{e} siècle.

L'apparition de la promenade moderne met en jeu la capacité à différencier et à rendre distinctive la marche-loisir, réalisée pour elle-même et pratiquée par l'élite, par rapport à la marche-déplacement, réalisée par nécessité pour aller d'un endroit à un autre, pour ceux qui n'ont pas d'autre choix. C'est en effet la marche-loisir élitiste que réalise et décrit Rousseau, et c'est bien la marche-déplacement triviale qu'il tend à marginaliser et à occulter dans la « Deuxième promenade », qui laisse pourtant deviner de nombreux piétons à côté du promeneur-rêveur « solitaire ». L'œuvre de Rousseau donne alors un grand retentissement à

MONNET, Jérôme (2015), « La marche à pied entre loisir et déplacement », *La géographie* n°1557, p.12-15

deux innovations romantiques. D'une part, la promenade sort alors du strict cadre des parcs et jardins pour s'étendre aux campagnes bucoliques, puis aux environnements « sauvages » (cf. la naissance de l'alpinisme aristocratique). D'autre part, les élites ajoutent à l'activité physique et mondaine de la promenade une activité littéraire ou picturale.

Or, depuis quelques années, l'actualité éditoriale française a été marquée par le succès d'ouvrages consacrés à la marche qui perpétuent cette tradition, car ils portent sur la marche-loisir et leurs auteurs incarnent l'élite intellectuelle :

- *Marcher, une philosophie* (2008), par Frédéric Gros, ancien élève de l'École Normale Supérieure, professeur de philosophie à l'université;
- *Marcher. Éloge des chemins et de la lenteur* (2012*)*, par David Le Breton, professeur d'anthropologie et sociologie à l'université;
- *Immortelle Randonnée : Compostelle malgré moi* (2013), par Jean-Christophe Ruffin, médecin, ancien ambassadeur de France, romancier, membre de l'Académie française ;
- *Remonter la Marne* (2013), par Jean-Paul Kauffmann, journaliste, écrivain ;
- *Les écrivains randonneurs* (2013), et *La traversée des Alpes. Essai d'histoire marchée* (2014), par Antoine de Baecque, professeur d'histoire à l'université, journaliste, éditeur ;
- *Pensées en chemin : ma France des Ardennes au Pays basque* (2014), et *Entre deux mers* (2015), par Axel Kahn, médecin, directeur de recherches en génétique, ancien président d'université.

Ces ouvrages mettent en scène l'auteur comme marcheur, méditant sur les rapports entre l'activité de l'esprit, l'activité du corps et l'observation de l'environnement. La marche s'y réalise dans un cadre propice à l'exaltation du sujet devant le paysage et s'oppose plus ou moins implicitement au déplacement pédestre trivial dans le cadre de la vie quotidienne urbaine.

Ainsi, la division entre la condition piétonne réservée aux tâches utilitaires et l'espace-temps ludique de la promenade, mise en œuvre à partir du 17^{e} siècle, se trouve-t-elle reproduite dans les représentations médiatiques comme dans le fonctionnalisme contemporain. Celui-ci a structuré la ville du 20^{e} siècle autour de la voirie, organisée comme un réseau de couloirs spécialisés (piétons, vélos, bus, autres véhicules) séparés par le stationnement, le mobilier urbain et les plantations. Par opposition à ce système dominé par les véhicules à moteur et inconfortable pour les piétons qui s'y déplacent par nécessité, est né au cours du même siècle un important réseau de sentiers de randonnée, dont l'une des caractéristiques est d'éviter le plus possible la voirie fonctionnaliste afin d'offrir le meilleur confort aux marcheurs qui les empruntent pour leurs loisirs.

La marche-loisir est ainsi devenue une activité de masse, mais la dichotomie entre cette activité digne d'intérêt et un déplacement pédestre qui ne mérite pas l'attention est toujours valide. Dans notre vie quotidienne, continuent de s'opposer les espaces-temps où la marche est obligatoire et peu ou pas agréable (gares ; rues congestionnées ; trottoirs encombrés de véhicules, de poubelles et de terrasses ; passerelles et souterrains exposés à l'insécurité ou aux intempéries, etc.) et ceux qui sont désirables et attractifs (à l'écart de la pollution et des véhicules, en présence de verdure, d'eau, de monuments et de panoramas). Cependant, l'élitisme de la promenade semble avoir été incorporé en chacun d'entre nous. Cela expliquerait-il pourquoi nombreux sont ceux prêts à publier ou se mobiliser en faveur de l'activité noble, la marche-loisir, tandis que l'activité triviale de la marche-déplacement ne mérite toujours pas un empressement équivalent ?

Références :

Rousseau, J.J., *Les rêveries du promeneur solitaire, Collection complète des œuvres de J.J. Rousseau*, tome second, Société typographique de Genève, 1782-1789 [http://dx.doi.org/10.3931/e-rara-7942]

Solnit, R., *L'art de marcher*, Arles: Actes Sud, coll. “Babel”, 2002.

Vaillancourt, D., *Les urbanités parisiennes au XVIIe siècle. Le Livre du trottoir*, Paris : Hermann, 2013.